
Adresse de la commune d'Epieds (Loiret) qui félicite la Convention sur son énergie, l'invite à faire tomber les têtes des coupables et à rester à son poste, lors de la séance du 17 floréal an II (6 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune d'Epieds (Loiret) qui félicite la Convention sur son énergie, l'invite à faire tomber les têtes des coupables et à rester à son poste, lors de la séance du 17 floréal an II (6 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 97;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26292_t1_0097_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

27

La Société montagnarde de Foix (1) annonce que Chaudron-Roussau a porté l'esprit public, dans le département de l'Ariège, au plus haut degré d'énergie révolutionnaire; elle demande qu'il y revienne pour achever la défaite de la malveillance, du fanatisme, et pour y démasquer tous les ennemis de la liberté et de l'égalité.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi de l'adresse au Comité de salut public (2).

[Foix, s.d.] (3).

« Représentans,

Les opérations du représentant du peuple Chaudron-Roussau dans le département de l'Ariège viennent de le mettre à la hauteur des départements les plus révolutionnaires : par elles le fanatisme est presque détruit, les intrigants écrasés, l'aristocratie et les malveillans terrassés; par elles les sans-culottes délivrés de toute entrave, pourront désormais se livrer aux mouvements révolutionnaires.

Mais, Citoyens représentans, la course rapide de votre collègue dans ces contrées ne lui a pas permis de généraliser ces mesures salutaires, des prêtres existent encore dans quelques cantons; ce rocstc de préjugés travaille le peuple, et la malveillance, quoiqu'expirante, emploie cette arme perfide pour nuire encore à la chose publique.

Les sans-culottes de la Société montagnarde de Foix, le comité de surveillance et la commune vous demandent, Citoyens représentans, que Chaudron-Roussau revienne dans le département de l'Ariège, pour y frapper les derniers coups contre la superstition, achever d'anéantir tous les ennemis de l'égalité et de la liberté, et y fortifier le caractère montagnard que le département a développé dans les circonstances les plus orageuses, et qui sera toujours la base de ses principes.

Ils vous invitent de nouveau, Citoyens représentans, de rester à votre poste jusqu'à l'extinction du dernier des tyrans ».

VIDAL (présid.), MORLIÈRE (secrét.), ANGLAR, SASSAUT, CHÊNE, LACOMBE.

28

La commune d'Epieds, département du Loiret, félicite la Convention sur son énergie, l'invite à faire tomber les têtes de tous les coupables, et à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Epieds, s.d.] (1).

« Citoyens représentans,

Il est tard pour vous féliciter sur votre courage et votre zèle à défendre les intérêts du peuple; mais il est toujours temps pour des citoyens qui ont sincèrement dans l'âme l'amour de la patrie. D'ailleurs nous sommes de la campagne, et nous n'avons pas la même facilité ni les mêmes moyens. Du reste, continuez à bien mériter de la patrie; déjouez toujours ainsi les complots; faites tomber les têtes des coupables et nous y applaudirons. Nous vous engageons de bon cœur à rester à votre poste jusqu'au parfait établissement de la République que nous avons juré de maintenir. C'est au milieu de la disette que nous renouvelons ce serment et que nous nous écrions avec les bons citoyens, vive la République! vive la Montagne! qui a sauvé la patrie.»

BARRAULT, GUÉRIN, LAINÉ, DAVIAU, GRINON, LEMAIRE, DABOUT, MÉGRET, DABOUT, POUSSE, DABOUT, CHAVIGNY, PILATTE, DOUBLIET, BOULEAU, MICHAU, TARDIF.

29

La commune de La Gorgue (2), district d'Hazebrouck, écrit à la Convention qu'elle a fait passer aux ateliers d'armes 5,173 livres de divers métaux, 436 livres de fer, et au trésor public 150 marcs d'argent; elle invite la Convention à continuer ses travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[La Gorgue, 9 flor. II] (4).

« Représentans du peuple,

La commune de la Gorgue, dont nous sommes membres et l'organe, pénétrés d'admiration pour vos sublimes travaux, vous invite à rester à votre poste afin que vous puissiez par vos mesures sages forcer les tyrans coalisés à vous demander une paix dont vous réglerez les conditions favorables à la cause de la liberté; nous travaillerons de notre côté pour vous seconder autant qu'il est en notre pouvoir.

Notre commune déteste les tyrans et s'est toujours montrée digne de la liberté qu'elle chérit; elle a fourni des contingents en bled même au-delà de ses forces avec zèle et exactitude; elle a fait plus, elle a excédé les réquisitions qui lui ont été faites en foin et pailles dont elle pouvait disposer.

Il y a longtemps que l'église de la commune ne sert qu'aux amis de la Raison et de la philosophie; ses cloches, à la réserve d'une, ont été coulées dans les fonderies de canon et ont produit avec les autres cuivres 5,173 livres de métal et 436 livres de ferrailles propres à porter la mort aux tyrans et à leurs esclaves.

Nos marmots d'argent appelés saints ont été mis en réquisition pour la monnaie; tous ces

(1) Ariège.

(2) P.V., XXXVII, 32. Bⁱⁿ, 18 flor.; J. Lois, n° 586; J. Matin, n° 685.

(3) ADxvi 21 (doss. Ariège).

(4) P.V., XXXVII, 32. Bⁱⁿ, 18 flor.

(1) C 302, pl. 1096, p. 6.

(2) Nord.

(3) P.V., XXXVII, 33. Bⁱⁿ, 18 flor. et 18 flor. (suppl^t).

(4) C 302, pl. 1083, p. 20.